CDT EURE-ET-LOIR Saison 2017/2018

ECOLE DE TIR

Du 17 mar 2018 au 17 mar 2018

Edité le 5 mar 2018 à 16:29 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association: 0728065 AMICALE DE LUCE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.

154	Carabine 10 mètres Ecoles de Tir		Série		Jour / Heure de tir	Poste
82642505	BORE Luna	BF	1	Ecole de Tir	samedi 17 mars 2018 à 14:15	3
82678034	COUVEREUR Kévin	MG	2	Ecole de Tir	samedi 17 mars 2018 à 15:45	5
82686198	VANHOVE Célia	BF	3	Ecole de Tir Fin	samedi 17 mars 2018 à 17:15	1